

# L'UMons refuse l'examen d'entrée en médecine

**NATHALIE BAMPS**

Faut-il maintenir le concours en fin de première année de médecine, ou instaurer un examen d'entrée? Pour le recteur de l'UMons, Calogero Conti, le problème n'est pas là.

S'exprimant sur la situation difficile que vivent les candidats médecins, Conti, ainsi que le doyen de la faculté de médecine de Mons, Alexandre Legrand, ont rejeté hier l'option d'un concours ou examen d'entrée. *«Compte tenu des quotas imposés, il y aurait un taux de réussite de 5 à 10%. Peut-on raisonnablement sélectionner les médecins de demain sur la base de matières non médicales, où seuls les forts en maths ou en physique réussiraient? Un étudiant du secondaire aura-t-il la possibilité de réussir sans suivre des formations (payantes) poussées?»*, analysent les deux hommes, qui insistent sur l'aspect humain de la profession, au-delà du technique.

Mardi, le recteur de l'Université de Namur, Yves Pouillet, s'était de

son côté dit en faveur d'un examen d'entrée accompagné d'une année propédeutique. *«Cela reviendrait à passer une année à se préparer pour un 'concours boucherie'»*, dit le recteur montois.

## Peut-on sélectionner les médecins sur la base de matières non médicales?

*«L'UMons regrette la situation inconfortable actuelle dans laquelle se trouvent les étudiants qui ne savent pas s'ils peuvent poursuivre leur cursus en raison de l'insécurité juridique qui pèse sur le concours de fin de première année. Mais nous préférons que le débat se porte sur le pourquoi, plutôt que sur le comment...»*, poursuit-il. À ses yeux, le réel problème vient des quotas Inami, trop stricts et ne correspondant pas à la réalité de terrain où la situation de pénurie est avérée.